

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication : 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



N° CG 2007/IV-8e/07
Séance du 22 JUIN 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES PROGRAMME DES AIDES AUX ETUDIANTS (E 054)

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Education et des Transports Scolaires du 16 mars 2007,
- VU la délibération 2007/I - 8^{ème} /02 du Conseil Général du 14 décembre 2006, relatives à la politique des Collèges et des Actions Educatives en 2007,
- VU l'avis de la Commission de l'Education et des Transports Scolaires du 23 mai 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Adopte le règlement des aides aux étudiants (E 054) pour l'année universitaire 2007/2008 joint en annexe au rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions